

Questions orales

L'hon. Marcel Masse (ministre des Communications): Monsieur le Président, premièrement, il n'appartient pas au ministre de la culture d'imposer quelque taxe que ce soit. Deuxièmement, les Canadiens, dans les semaines et les mois qui vont venir, auront abondamment l'occasion de discuter de cette chose-là et je suis certain que le gouvernement sera à l'écoute des Canadiens.

[Traduction]

M. Waddell: Monsieur le Président, le ministre pourrait au moins protester contre cette taxe.

LA RÉACTION DU GOUVERNEMENT

M. Ian Waddell (Port Moody—Coquitlam): Monsieur le Président, je voudrais adresser ma question supplémentaire au premier ministre. Je sais qu'il est ici aujourd'hui, peut-être seulement comme décoration.

Des voix: Oh, oh!

Des voix: Pourquoi êtes-vous ici?

M. Mayer: Vous n'êtes pas ici comme décoration ni pour aucune autre raison.

M. le Président: Le député voudra bien poser sa question.

M. Waddell: Monsieur le Président, le premier ministre s'est félicité de son programme visant à combattre l'analphabétisme, il s'est félicité d'aider les maisons d'édition canadiennes, il s'est félicité de faire du Canada une société plus civile et plus tolérante.

Pourquoi donc son gouvernement, à la différence de tout autre gouvernement du monde occidental, impose-t-il une taxe sur les livres et périodiques? N'est-ce pas complètement contradictoire?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, le député a raison. Je n'avais pas prévu être ici, mais quand j'ai appris qu'il se portait candidat à la direction de son parti, je suis venu immédiatement à la Chambre. Je tiens à lui souhaiter bonne chance, et je le lui souhaite au nom d'un caucus uni, généreux et tolérant.

Des voix: Bravo!

M. Mulroney: Les points que mon honorable collègue a soulevés sont très valables. Il reconnaîtra sans doute que nous avons tous contribué à bâtir ce genre de pays.

Il évoque de graves préoccupations au sujet du monde des arts. Nous allons les examiner très attentivement. Nous allons publier un document de travail, toutes ces préoccupations seront analysées et le ministre des Finances présentera des recommandations définitives.

Je remercie le député de sa question, c'est une des plus pertinentes de celles qu'aient posées tous les aspirants chefs de parti ici.

* * *

LES SPORTS

LA COMPARUTION DU MINISTRE DEVANT LA COMMISSION D'ENQUÊTE DUBIN

M. Stan Keyes (Hamilton—Ouest): Monsieur le Président, nous sommes tous très conscients à la Chambre que le monde a les yeux tournés actuellement sur l'enquête Dubin.

Ma question s'adresse au ministre d'État chargé de la Condition physique et du Sport amateur. Le ministre est-il prêt à témoigner à l'enquête Dubin? Dans l'affirmative, accepterait-il de téléphoner au juge Charles Dubin pour lui dire qu'il souhaite témoigner?

M. Dick: Téléphoner à un juge, voilà qui est typiquement libéral.

L'hon. Jean J. Charest (ministre d'État (Jeunesse) et ministre d'État (Condition physique et Sport amateur)): Monsieur le Président, mon collègue a parfaitement raison de dire que le monde a les yeux tournés sur le Canada et sur l'enquête Dubin.

Je peux lui dire très franchement que le juge Dubin a tous les pouvoirs nécessaires pour convoquer des témoins s'il estime bon de le faire. Nous lui avons donné ces pouvoirs. S'il me demande de témoigner à l'enquête Dubin, je serai heureux de le faire comme le sera le ministre précédent.

Le député doit être mis en garde contre les appels aux juges. Il voudra peut-être consulter l'un de ses collègues à ce sujet.

M. Keyes: Contrairement au ministre, je ne vois rien de drôle dans cette situation.

LA COMPARUTION DU MINISTRE DU REVENU NATIONAL DEVANT LA COMMISSION D'ENQUÊTE DUBIN

M. Stan Keyes (Hamilton—Ouest): Monsieur le Président, le ministre n'a pas répondu à ma question. Je lui ai demandé s'il a exprimé le désir de témoigner devant la commission d'enquête Dubin. Il a dit que si le juge lui téléphonait, il irait. Nous sommes en train de tomber plus bas que jamais, monsieur le Président.

Des voix: Oh, oh!

M. Keyes: Où est le sens des responsabilités du ministre? Il lui incombe de dire à la commission d'enquête ce qu'il savait au sujet de l'usage de drogues illégales visant à améliorer la performance dans le sport amateur au Canada.